

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 OCTOBRE 2017

Le Conseil Municipal de la Commune de Poisat (Isère) s'est réuni en séance publique le lundi 16 octobre 2017, à 19 heures, salle du Conseil.

Etaient présents : M. Ludovic Bustos, Maire. Mme Micheline Burgun, MM Claude Sirand, Jean-Louis Minard, Mmes Marie Chaix, Isabelle Pigeon, Adjoints. M. Paul de Saintignon, Mmes Nelly Pugnale, Martine Donnet, M. Hervé Fanton, Mme Sylvie Ferrari, MM Eric Arnol, David Wager, Mme Sandrine Menduni, M. Grégory Gabrel, Mme Zohra Abdiche, MM. Jean-Philippe Di Gennaro, Thierry Luciani, Conseillers Municipaux.

Absents : Mme Nathalie Lombardo, Conseillère municipale

Secrétaire de séance : M. Grégory Gabrel

Le compte rendu du Conseil Municipal du 11 septembre 2017 n'appelle aucune remarque.

En préambule de séance, M. Lagut, charge de mission et Mme Duret, chargée de projets environnements à l'ALEC, ont présenté le bilan du Plan Air Energie Climat 2016.

Puis il est passé aux questions inscrites à l'ordre du jour :

METROPOLE

Présenté par le Maire et adopté à la majorité des présents avec cinq abstentions de M. Sirand, Adjoint et de Mmes Pugnale et Donnet et MM Arnol et Luciani, Conseillers Municipaux,

- Le rapport relatif aux mutualisations entre Grenoble-Alpes Métropole et ses communes membres.

Les questions suivantes sont adoptées à l'unanimité des présents.

FINANCES

Présentés par M. Paul de Saintignon, Conseiller Municipal Délégué,

- Une décision modificative pour abonder le chapitre relatif au Personnel ;
- Le versement d'une subvention de 200 € à la gendarmerie d'Eybens via l'association « les médaillés de Grenoble » pour participation à l'organisation de la Sainte Geneviève, patronne des gendarmes, le 25 novembre 2017 à Eybens ;

- Le versement d'une subvention de 400 € au Collectif Independencia Pérou pour la poursuite du projet initié en 2016 sur le thème « Adolescence : genre, santé sexuelle et reproductive ».

Présenté par Mme Nelly Pugnale, Conseillère Municipale Déléguée,

- Le versement d'une subvention de 300 € au Collectif Solidarité Internationale Eybens, Gières, Poisat et Venon pour participer à l'organisation du Festival des solidarités qui se déroulera du 17 novembre au 23 décembre 2017 sur le thème « Les droits humains / Le vivre ensemble ».

JEUNESSE

Présentés par Mme Zohra Abdiche, Conseillère Municipale Déléguée,

- Les deux dispositifs d'aide à la formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'animateur qui s'adressent, pour l'un aux aides-animateurs Poisatiers, âgés de 16 ans révolus, et pour l'autre, dans le cadre d'une mutualisation avec les villes de St Martin d'Hères, Gières, Echirolles et Fontaine, aux jeunes des communes partenaires, âgés de 17 à 25 ans.

INFORMATION

Conformément à l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. le Maire informe les membres du conseil de la signature :

- D'un emprunt de 500 000 € avec le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes pour les travaux de réhabilitation et d'extension de l'école maternelle ;
- D'un avenant n°3 au marché avec l'entreprise STEM PROPLETE pour l'entretien des modulaires
- D'une convention avec les Associations Intermédiaires du bassin grenoblois pour la mise à disposition de personnel lors de remplacement ou de surcroît d'activité ;
- D'un marché simplifié avec la SAEM Territoires 38 pour assistance à maîtrise d'œuvre en phase de réalisation pour 13 687,50 € HT, pour les travaux de l'école maternelle ;
- D'une convention d'adhésion au service de paies externalisées avec le CDG 38, à compter du 1^{er} janvier 2018.

Puis la séance se termine par un point sur l'avancement du Plan Communal de Sauvegarde par M. Grégory Gabrel, Conseiller Municipal Délégué.

Le Maire,
Ludovic BUSTOS